



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Communiqué de presse

Élection provinciale 2014 : Le CRE de Laval félicite les six candidats élus de Laval

Laval, le 8 avril 2014 – Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval félicite le nouveau gouvernement du Québec et les six candidats élus de Laval.

Le CRE de Laval profite de cette élection pour inviter les six députés de Laval à travailler avec les organismes de conservation de la région et Ville de Laval afin de mettre en place, dans la prochaine année, un plan d'action pour la conservation des milieux naturels (milieux humides, bois, forêt, îles et berges) afin de respecter les engagements retenus et reconnus dans le Plan métropolitain d'aménagement de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

En raison de leurs impacts positifs et directs sur notre qualité de vie et notre vulnérabilité économique, le CRE de Laval insiste sur la priorité qui doit être accordée à la conservation et la mise en valeur des milieux naturels ainsi qu'au maintien de la diversité biologique. Comme bien d'autres régions du Québec, la région de Laval se développe rapidement et le développement que l'on préconise depuis plus de 50 ans y est désuet face aux défis démographique, écologique et économique qui nous guettent. Nous devons intégrer l'environnement dans nos choix et décisions.

Afin d'obtenir des résultats significatifs, le CRE de Laval demande au gouvernement du Québec et aux élus de Laval de tenir compte de plusieurs facteurs dans le développement de nouveaux modèles d'aménagement du territoire en : **privilegiant** les transports collectif et actif afin d'améliorer notre qualité de l'air et de diminuer notre dépendance au pétrole ; **favorisant** la densification du territoire près des gares, stations de métro et terminus d'autobus tout en offrant des services de proximité ; **mettant** en place un programme d'économie d'énergie (isolation des bâtiments, matériaux isolants fabriqués au Québec et création d'emplois dans toutes les régions) ; **investissant** dans des énergies vertes et renouvelables ; **encourageant** une saine gestion des matières résiduelles (réduction, réutilisation, recyclage et compostage-valorisation (3R-V) de façon intensive et dans une perspective de régionalisation, de démocratisation et de responsabilité élargie des producteurs de biens ; **garantissant** la pérennité des terres agricoles et en **encourageant** une agriculture de proximité et plus respectueuse de l'environnement ; **respectant** la capacité de support des écosystèmes lorsqu'on aménage le territoire ; **favorisant** la participation citoyenne tout en **donnant** un meilleur accès à l'information.

Il est de notre responsabilité, en tant que citoyen, collectivité et surtout comme décideur, d'agir avec diligence. Se fermer les yeux et fuir nos responsabilités ne sont certainement pas les meilleures solutions.

Le CRE de Laval s'engage à travailler en partenariat avec le nouveau gouvernement du Québec et les six élus de Laval afin d'améliorer notre environnement et d'aménager le territoire en **respectant la capacité de support des écosystèmes**, car c'est certainement le meilleur gage de sécurité pour notre avenir.

-30-

Source : Guy Garand
Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Laval
(450) 664-3503